



## Info N°47

---

### **Exercice de recherche en Carrière, dimanche 27 mai, après-midi**

---

La prochaine formation aura lieu dans la carrière de Pitjesberg à Zichen-Zussen-Bolder. C'est un lieu historique pour nous puisque la 4<sup>e</sup> intervention répertoriée du Spéléo-Secours s'y est déroulée. À l'époque, la carrière était exploitée comme champignonnière. Un effondrement y avait provoqué 18 morts. C'est l'occasion pour tous de visiter une carrière mal connue.

La formation est ouverte à tous. Cependant, les participants (et les autres aussi !) sont invités à relire les quelques pages sur la recherche en carrière : page 114 à 117 du manuel ou sur :

<http://www.speleosecours.be/Recherche.pdf>

#### **Horaire :**

- Accueil à partir de 13h30' ;

- 14h00' : Briefing ;
- 19h00' : fin « au plus tard ».

#### **Inscriptions :**

Avant le 20 mai via :

<http://www.speleosecours.be/formation.html>

#### **Point de rendez-vous :**

Se rendre au poste de commandement qui sera à proximité de la St Rochusstraat, Zichen-Zussen-Bolder (3770- Riemst)

#### **Prendre avec soi :**

- Matériel spéléo.

---

### **Formation Chef d'Equipe, dimanche 27 mai**

---

En intervention, le Chef d'Equipe est soumis à rude épreuve. Il souffre ! Or, il y a pas mal de truc et astuces pour mener sa mission de CE à bien. Cette formation devrait donc servir d'antidouleur !

C'est la première fois que le Spéléo-Secours s'essaye à organiser une formation de ce type. Sa préparation est issue de longues réflexions et est nourrie par des années de débriefing d'exercice. Seuls sont qui ont déjà reçu un mail d'information sont invités à participer. En effet, pour cette première édition, il nous semble opportun d'être entre habitué de la problématique.

Rappelons que personne n'est « nommé » chef d'équipe : c'est en fonction des circonstances et des personnes disponibles que les CE sont choisies. Par exemple, la première mission comme CE de votre directeur ff actuel fut le nettoyage matos !

#### **Horaire :**

- Début à 9h00 (arrivez un peu avant pour signer les papiers) ;

- Partie théorique ;
- 12h00' : repas ;
- 14h00' : partie pratique (recherche, voir ci-dessus) ;
- 19h00' : fin « au plus tard ».

**Inscriptions** (uniquement pour ceux qui ont reçu invitation) :

Avant le 20 mai via

<http://www.speleosecours.be/formation.html>

(cette inscription inclus celle à la formation « Recherche », inutile de t'inscrire deux fois).

#### **Point de rendez-vous :**

Protection Civile de Crisnée, Rue Vincent Bonnechère, 30, 4367- Crisnée

#### **Prendre avec soi :**

- De quoi écrire ;
- Repas de midi ;
- Matériel spéléo.

---

## Commande de veste Spéléo-Secours

---

La veste Spéléo-Secours a déjà 5 ans ! Le modèle était d'excellente qualité : nous sommes nombreux à l'avoir encore, en excellent état. Pour ceux qui n'en ont jamais eu ou pour ceux qui en voudraient une nouvelle, nous réorganisons une commande. Le modèle est le même (sous réserve d'une évolution dans la qualité) et les inscriptions sont identiques à celle actuelle.

En pratique :

- Passe ta commande via le site: <http://www.speleosecours.be/formation.html> avant le 25 mai ;
- Indique la taille qui te convient d'habitude. Nous organiserons des essayages lors de la formation de mai. Pour ceux qui n'auront pas l'occasion d'essayer, il sera possible de changer lors de la livraison (nous prévoyons de faire un petit stock, pour les nouveaux du cycle de formation 2019-2021) ;
- Le prix devrait être entre 45 € et 50 €. Mais c'est seulement lorsque le nombre de commandes est connu que nous le connaissons (vente à prix coutant). Ceux qui ont passé commande recevront donc en temps voulu une invitation à payer.



Garde-Cavale (Photo Spéléo-Secours, Paul de Bie, 2013)

---

## Les membres du Spéléo-Secours en 2018

---

Sont sur la liste d'appel (peuvent intervenir) (93) : ADRIAENSEN Chris, ALVAREZ Luis, ANCKAERT Maurice, BARTOS Frank, BAUTHIERE Olivier, BERTHET Jean, BESSEMANS Koen, BODART Etienne, BOUCKAERT Vincent, BOURGUIGNON Luc, BREYNE Francis, BUYASSE Marnix, CHAPELLE Thibaut, COURCELLES Frédéric, COURMONT Jean-Paul, CUVELIER Pierre, CUVELIER Serge, DAUVIN Marc, DE BIE Paul, DE CANNIERE Pierre, DE WANDELEER Ann, DEBLAESER Serge, DECLAYE Carl, DELABY Serge, DELMAIL Lévi, DELMOTTE Jacques, DENIS Nicolas, DETRAUX Claude, DETRAUX Vincent, DOHMEN Arnaud, DULIÈRE Eric, DUMOULIN Patrice, DUSEIGNE Vincent, EVENS Alain, FANUEL Gérald, FONTENELLE Joël, FUNCKEN Luc, GALU Mircea, GALLEZ Anne, GEUBELLE Michel, GILOT Fabrice, GOFFIN Nicolas, GREBEUDE Richard, GRIGNARD Benoît, HASEN Laurent, HAVELANGE Didier, HODY Jean-Marc, HOENRAET Etienne, LAMEIR Samuel, LAMESCH Stefan, LAMOUR Philippe, LEBEAU Benoît, LEBRUN Delphine, LEFEBVRE Jean, LEGROS Marc, LEMOINE Julien, LENAERTS Lieven, LEVEQUE Robert, LEYS Kevin, LONDON Jean-Claude, MAJERUS Marie-Thérèse, MAQUET Matéo, MARTIN Andy, MASSART Claude, MATHURIN Rudy, MATHIEU Renaud, MATTLET Jean-Marc, MENGOTTO Frédéric, MEYER Frédéric, MOINY Jean-Pierre, MOREAU Aurélien, NANDANCE Jean-Luc, PAUWELS Marc, PAUWELS Michel, PIRE Stéphane, REYGAERT Thomas, ROCHEZ Gaëtan, ROMNEE Stéphanie, SAUVAGE Didier, SCHUBERT Thomas, SIMONS Marc, SOETAERT

Philippe, TETART Frédéric, VAN DER WERFF Frits, VAN ESPEN Bernard, VAN ESPEN Marc, VAN HOUTTE Annette, VAN STAEYEN Björn, VAN STAEYEN Raf, VAN WAESBERGHE Sofie, VAN WAESEMAL Frédéric, WARNANT Didier, WOUMANS Gregory

Sont sur la liste du Spéléo-Secours (9) : COSSEMYNS Roger, DAMBRAIN Aurélie, DEBROEK Christian, LALLEMAND Tom, PLAMONT Olivier, SENTERRE Jean-François, STASSART Olivier

S'il te semble qu'une erreur s'est glissée dans ces listes, n'hésite pas à contacter Benoît.

Pour mémoire, dans nos obligations vis-à-vis de l'État, chaque membre du Spéléo-Secours doit participer à une formation et à un exercice par an. C'est beaucoup et nous appliquons une certaine souplesse. Toujours dans la convention, une dérogation est prévue pour les spécialistes : les médecins et les plongeurs. Ils sont astreints à moins d'exercices : un par an pour les plongeurs par exemple.

Des confusions existent chez certains, car ils ont développé des connaissances spécifiques, qui sont bien utiles pour le Spéléo-Secours : gestion de surface, désobstruction, assistance plongeur... Cette spécialisation ne leur permet cependant pas d'acquérir le titre de « Spécialiste » au sens de la Convention. C'est une compétence supplémentaire.

---

## Du neuf et du vieux à la commission

---

Pendant plusieurs années, Jean-Paul Courmont avait assuré le rôle de **responsable des formations**. Malheureusement, son emploi du temps ne lui permettait plus de s'investir. Qu'il soit ici encore remercié : c'est grâce à son travail que la formule actuelle « qui tourne bien » a été mise en place.

C'est un poste important, car il consiste à coordonner toute l'équipe qui bosse pour l'organisation, à penser les formations dans le temps, à mettre en œuvre les décisions prises lors de débriefing faits en commission, à contacter les formateurs... À partir de 2018, c'est **Chris Andriaensen** qui assurera le boulot ! Souhaitons-lui déjà un bon travail. Son enthousiasme est déjà un bon présage !

Benoît Lebeau est déjà au poste de **directeur** depuis 7 ans. Le règlement d'ordre intérieur de l'UBS précise que la durée de ce mandat ne peut pas dépasser 6 années. Et ce n'est que logique saine : après autant de temps, il est difficile de continuer à garder l'énergie pour faire avancer les wagons. Surtout si certaines circonstances de la vie limitent la disponibilité. Il est temps de passer la main... mais n'ayant pas de candidat successeur, Benoît fera fonction (ff) en assurant les affaires courantes. Si tu te sens d'attaque, viens renforcer la commission ! Il est toujours possible de participer à l'une de nos réunions « pour voir ». Peut-être seras-tu intéressé par ce genre de boulot... Ta présence pourrait motiver un plus ancien à reprendre le poste !

---

## Du nouveau matériel

---

La fin de l'année 2017 a été l'occasion d'introduire un nouveau dossier d'achat de matériel à la Protection Civile. Il a été approuvé au début janvier. Il comprend du remplacement de matériel (spits, couvertures chauffantes et de survies, goujons, kits...) et quelques nouveautés.

Parmi celles-ci :

- Les **deux lampes de plongée TEC 40** permettent un fonctionnement par pile ou sur accumulateur. Elles sont principalement destinées aux plongeurs qui arriveraient sur intervention avec leurs propres lampes insuffisamment chargées ;

- Un **matelas gonflable** (Klymit Inertia X-Frame) est destiné à améliorer le confort des victimes en cas d'attente prolongée dans un point chaud. Il permet également une meilleure isolation du sol. Sa longueur est



de 183 cm pour un poids de 260gr seulement. Il est muni d'une pompe pour le gonflage. Il se trouve dans le kit point chaud « renfort », dans le conteneur ;

- **10 poulie-bloqueurs Pro Traxion II**. Son usage est similaire à celui d'un poulie-bloqueur classique. Elle a un excellent rendement et un verrouillage sous charge de la flasque qui empêche une ouverture intempestive. Contrairement aux anciens modèles, elles sont

plus aisément manipulables avec les gants. Le poulie-bloqueur classique est à préférer en cas de présence de boue. Le poids est de 265gr (plus que le matelas !) et la charge de rupture est de 22kN. Ce matériel est disponible pour ceux qui connaissent son fonctionnement. Il fera de toute manière l'objet de présentation lors des formations.



---

## Échos

---

C'est à une grosse vingtaine (22) que nous nous sommes retrouvés au **Réseau de Fresnes le 28 octobre**. Au programme, exercice de brancardage avec médicalisation. Une vraie-fausse victime jouait son rôle comme un acteur de série A. Prise en charge par un médecin et une infirmière (SIAMU), elle se porte toujours bien à l'heure actuelle. Mise en place d'une ligne téléphonique et des équipements d'évacuation. Bonne manœuvre, qui tient réellement compte des blessures supposées de la victime. Deux étroitures donnent

cependant du fil à retordre. Bon travail de toute l'équipe, même si la journée se termine plus tard que prévu.

Le **25 novembre 2017**, lors de l'exercice de **Villers-les-deux-Eglises**, nous sommes 29 à profiter du temps froid et sain ! Il implique la présence de 16 plongeurs sous voute ou en grotte. Le groupe se divise en deux. Les spéléologues vont mettre en place les équipements destinés à aider les plongeurs pour la mise à l'eau et l'évacuation de la victime. Ils subiront de bonnes chutes

de neige et le froid sans broncher. A côté, les plongeurs sont bien au chaud dans le « club house ». Comme la plupart sont nouveaux, un premier exposé explique ce qu'est le Spéléo-Secours. Le second est plus axé sur le secours en plongée et détaille, notamment, les règles d'engagement. Le troisième est orienté sur la prise en charge médicale d'une victime au-delà d'un siphon (et en général) et sur les problèmes de décompression. Le temps des mises à l'eau est venu. Chaque plongeur, accompagné d'un assistant de surface, effectue sa plongée et vient rendre compte au Conseiller Plongée. Tous les paramètres des plongées sont soigneusement notés. Une fois la victime retrouvée (un mannequin lesté), les plongeurs et les spéléos travailleront de concert pour sa sortie de l'eau et son évacuation (technique de la poulie de renvoi mobile). La suite fut plus compliquée avec le nombre de repas : tout le monde ayant mangé, mais il y avait des assiettes en trop ! Il y a de ces mystères dans l'existence...

Le **jeudi 30 novembre 2017**, le Spéléo-Secours est **intervenu au Trou de l'Église**. Une personne s'est démise l'épaule au niveau du Pas-de-la-Mort. L'incident s'est produit à la remontée. Un médecin urgentiste (coéquipier) n'est pas arrivé à la mettre en place et le groupe a décidé de prévenir les secours. L'équipe était rentrée vers 18h. La cavité était bien arrosée (mais nous ne l'avons constaté que plus tard). L'appel a transité via le 112. Le Spéléo-Secours a été prévenu à 21h55. En raison de la description de la situation, une évacuation par brancardage a été immédiatement envisagée. Les moyens adéquats ont été mis en œuvre. Un Conseiller Technique a été envoyé sur place pour coordonner sur le terrain. Sur place, le déploiement des pompiers d'Yvoir est impressionnant. Le contact est excellent. Un CTA est rapidement envoyé (22h30) au contact de la victime. Le but est d'envisager avec le médecin sous terre la méthode d'évacuation. Il revient très vite... car l'équipe sous terre s'est déplacée et est en bas du puits d'entrée. Nous empruntons du matériel au Grimp pour faire un

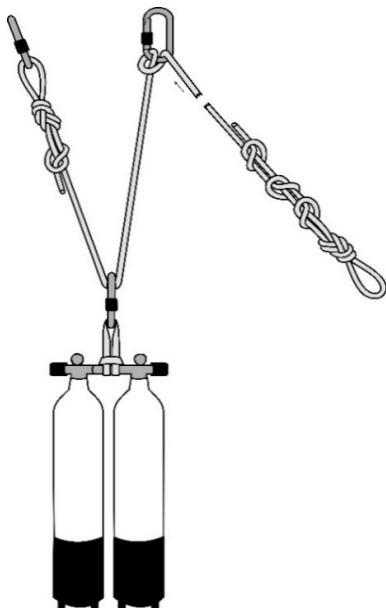
palan. 4 équipiers du Spéléo-Secours assistent la remontée. Quelques autres arrivent à ce moment, ainsi que le conteneur. La victime est sortie « assistée » et a été prise en charge par le SAMU. Le CHU Mont-Godinne n'est pas loin !

Le **dimanche 28 janvier**, alerte Spéléo-Secours pour un gars coincé dans le **trou des Furets**, près de Dolembreux (Liège). Lancement de la procédure, interrompue par le groupe, toujours en contact. Le spéléo est parvenu à s'extirper de l'étroiture. Le Spéléo-Secours est resté en état de vigilance jusqu'à sa sortie de la grotte. Moralité : il vaut mieux un appel qui semble « inconsidéré » qu'un sauvetage lourd avec des souffrances.

Depuis 2014, une **convention** liant le **SPF Intérieur, le Service Public de Wallonie (SPW- DG01), le Centre de Crise de la Région Wallonne et l'UBS** est en de discussion à propos du Spéléo-Secours. Le but est de permettre à la Région Wallonne de faire appel à notre expertise, pour la prévention et le secours de ses agents (ou sous-traitants) appelés à travailler sous terre et en milieux étroits (caissons de pont, canalisation, souterrains divers...). Fin 2017, le SPF s'est retiré des négociations, estimant que la Convention qui le liait au Spéléo-Secours était suffisante pour le secours des personnes. La convention a été signée fin avril 2018 entre les 3 autres partenaires. Outre une reconnaissance par la Région Wallonne, cette nouvelle convention nous permettra d'opérer des repérages et d'effectuer des exercices dans ces milieux spécifiques.

Après une intervention, il est rare d'avoir des **nouvelles de la victime**. Parfois, il y a un simple contact juste après. Il existe UNE exception notable. En 2011, une dame était tombée dans un ancien puits, mal rebouché (voir Spéléo-Secours Info n°27). Très régulièrement, cette dame téléphone pour remettre ses vœux, demander des nouvelles... sa gratitude est vraiment profonde. Qu'elle rejaille sur chacun d'entre vous.

## Assistance d'un plongeur, lors d'une mise à l'eau sur corde



Dans certaines configurations, la mise à l'eau du plongeur doit s'effectuer à partir d'une corde. Il est presque entièrement équipé et descend le long de celle-ci, sur descendeur. Durant cette manœuvre, il est nécessaire de l'assister : sans cela, les bouteilles l'entraîneraient inmanquablement vers l'arrière.

La technique d'assistance consiste à passer une sangle en tête d'alouette entre les sorties DIN des bouteilles et les robinets. Cette sangle est reliée à un mousqueton. Une corde, reliée d'un côté à un équipement fixe, passe dans ce mousqueton. De l'autre côté de la corde, un demi-cabestan permet de gérer la descente des bouteilles. Dans l'eau, l'assistant du plongeur enlève facilement la sangle.

Cette méthode permet de parfaitement suivre la charge, en s'adaptant à la vitesse de descente du plongeur. Une assurance directe ou un dispositif avec un descendeur assure beaucoup moins de fluidité... de qui n'est jamais apprécié par un plongeur !

La longueur de la corde doit être plus du double de celle de la descente.

Pour mémoire, toutes les mises à jours du manuel sont disponibles sur : [http://www.speleosecours.be/051F\\_secours.html](http://www.speleosecours.be/051F_secours.html)

## Les cordes

Il n'est pas rare, lorsque le conteneur arrive à destination, que les cordes ne soient plus correctement lovées. En cause : la manière dont le lovage est terminé. Il y a beaucoup de méthodes, mais peu tiennent la route.

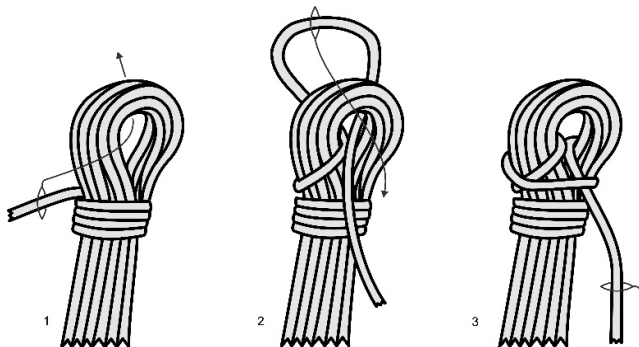
Tout d'abord, réalisez des boucles (identiques) comment vous en avez l'habitude. Pour bloquer l'écheveau :

**Étape 1 :** Lorsqu'il reste seulement le mou nécessaire, tournez autour de l'écheveau en remontant. Réalisez 4 ou 5 tours bien serrés ;

**Étape 2 :** Venir « coiffer » l'écheveau avec une boucle de la corde ;

**Étape 3 :** Serrez la coiffe pour bloquer le tout.

Cette méthode est simple et efficace. Pourquoi ne pas l'adopter ?



## Calendrier 2018

| Date                        | Activité   | Qui                                  | Où                              |
|-----------------------------|--|--------------------------------------|---------------------------------|
| 27 mai 2018                 | <b>Matin : Formation CE</b><br><b>Après-midi : Exercice de recherche</b> | <b>Sur invitation</b><br><b>Tous</b> | <b>Crisnée</b><br><b>Riemst</b> |
| 7 juin 2018                 | Réunion  | CSS (*)                              | MS                              |
| <b>16 juin. A confirmer</b> | <b>Formation formateurs</b>  | <b>CSS &amp; Formateurs</b>          | <b>SCR</b>                      |
| 6 septembre 2018            | Réunion  | CSS (*)                              | MS                              |
| 4 octobre 2018              | Réunion  | CSS (*)                              | MS                              |
| <b>20 octobre 2018</b>      | <b>Formation + Porte-Ouverte</b>   | <b>Tous</b>                          | <b>Dave</b>                     |
| 8 novembre 2018             | Réunion  | CSS (*)                              | MS                              |
| 25 novembre 2018            | Exercice plongeur + Gestion de surface                                   | Plongeur<br>Gest Surf                | Warnant<br>cross                |
| 6 décembre 2018             | Réunion  | CSS (*)                              | MS                              |
| <b>Printemps 2019</b>       | <b>Nouveau cycle de formation</b>  |                                      | <b>Tous</b>                     |

(\*) Les réunions de la commission sont ouvertes aux membres du Spéléo-Secours. Contacter Benoît au préalable.